

Ce "bon plan" pour la retraite est à éviter, "beaucoup le font pour rien"

Une experte en retraites explique que le recours à un dispositif avant son départ est bien souvent inutile.

Partir à la retraite plus tôt, un doux rêve caressé par tous les Français. Après quarante ans de travail, plus l'heure de la fin du travail se rapproche, plus cette dernière se fait languir. Et si beaucoup souhaiteraient abrégier leur fin de carrière, cela n'est pas malheureusement pas possible, sauf à quitter son emploi et se retrouver sans revenus du travail.

S'il faut attendre plus de 62 ans pour toucher une pension, celle-ci peut être minorée si le nombre de trimestres cotisés n'est pas suffisant. Pour compléter les trimestres manquants et toucher sa pension complète, sans avoir à travailler plus, plusieurs systèmes existent. Parmi lesquels, le rachat des années d'études. Mais gare au fameux "bon plan".



Concrètement, un futur retraité peut verser de l'argent à l'assurance-retraite et celle-ci lui accordera des trimestres supplémentaires, au titre de sa formation. Cela a un coût, plus ou moins élevé selon l'âge auquel on procède à ce rachat. Mais ce n'est pas toujours avantageux.

"Tout le monde n'a pas intérêt à le faire", plante, d'emblée, Valérie Batigne, fondatrice et présidente de Sapiendo. Ce cabinet de conseil dans la préparation de la retraite porte un oeil avisé sur la question et tord le coup à l'idée selon laquelle il faut vite racheter ses années d'études supérieures pour gagner des trimestres.

"Il y a un intérêt à racheter ses années uniquement si on arrive à la retraite sans tous ses trimestres", explique la dirigeante. Autrement, cela ne sert à rien car "cela ne donnera pas plus de droits." Impossible, par ce système, de partir plus tôt ou d'augmenter le montant de sa pension et cumulant des trimestres "bonus" en plus de ceux acquis par ses années de travail. Même si le coût est moindre lorsque le rachat est effectué jeune, "il n'y a aucun intérêt à se précipiter." Mieux vaut attendre sa fin de carrière pour en décider de la pertinence.

Pourtant, parmi les milliers de dossiers que traite sa société, Valérie Batigne voit passer des cas où des futurs retraités ont racheté une ou plusieurs années d'études, alors qu'ils ont tous leurs trimestres pour partir à la retraite à taux plein. "Toutes ces personnes n'avaient pas intérêt à le faire." Selon ses dires, "beaucoup de personnes en rachètent pour rien."

Par ailleurs, pour ceux à qui il manquerait des trimestres pour toucher la retraite à taux plein, il est parfois préférable d'attendre que le taux plein arrive automatiquement à 67 ans plutôt que de racheter des trimestres. Passés 55 ans, le coût est élevé et ce n'est pas toujours avantageux financièrement, même si le rachat de trimestres permet de diminuer le montant de ses impôts.